

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier *Portrait d'homme*

par Rembrandt

N°

NUMÉRO	DATE	ANALYSE
D'ORDRE	DE LA PIÈCE	

Donné versé en drosses (Lande orange) Inv. 155

17 août 1932.

Amely

*Dossier reconstitué et
photographies versés au
dossier orange*

N° 1780

Rembrandt

Portrait d'homme

Bruxelles, le 8 Mars 1840

Madame,

La Commission Administrative du Musée
des Tableaux de la Ville, ayant été
assemblée aujourd'hui, nous avons
l'honneur d. porter à Votre Connaissance
qu'elle a accepté Votre offre de Vente,
au prix de dix huit mille francs, du
tableau que vous possédez d. Rembrandt
Van Ryn, faisant pendant de la femme
à l'estival.

Expédition de
Lettre
à Madame

Le prix, Madame, vous sera payé
en quatre termes égaux de quatre mille
Cinq Cent francs, le premier comptant
& les trois autres quatre d'année en année
à l'échéance du premier avril avec
l'intérêt de 4 1/2 % par an à compter
dudit jour de la Courante année. Toutefois
la Commission se réserve d. suggérer
chez les termes de paiement, soit d.
dédire d. l'intérêt proportionnel

Veuillez, Madame, envoyer ledit
tableau au Musée, à l'adresse de la Com-
mission, par la voie que vous jugerez
la mieux convenir. M. Doucet, notre
trésorier, se chargera immédiatement le paiement
du 1.º terme

A
Madame Dausseot-Coyet,
enfant de l'entree de l'aller
Vostre
à Bruxelles

Les Membres de la Commission
Surdite

Brunelles le 3 Mars 1840

à Messieurs Les Membres de La Commission administrative
Du Musée de Brunelles

Repondant à votre honneur du 24 février

J'ai encore en Ma possession le Beau tableau
de Rembrandt van Rijn faisant pendant de La
femme à L'éventail Le prix en est de Dix huit
Milles francs payable à La Volonté de ses
Messieurs & à payer dans L'acte de vente, ^{Moyennant}
L'intérêt de quatre & demi pour cent L'an

comme je suis en Marche pour & de Mes plus Beau
tableaux Ma Demande de Me Lie en sera
agréé Messieurs Mes Salutations

V. Dansart Engels

29 février 1840

Madame

Informé que vous avez en votre possession un tableau de Rembrandt Van Ryn, représentant un portrait à mi corps avec les mains et qui fait le pendant de celui d'une femme connue sous le nom de Portrait à l'éventail nous avons l'honneur de vous prier de bien vouloir nous faire connaître à quel prix vous consentiriez à nous vendre votre ausdit tableau pour être placé dans les galeries du Musée de la ville, & de nous stipuler en même temps les conditions, les délais touchant le paiement de la somme que vous en demandez.

En attendant votre réponse nous vous offrons, Madame, l'assurance de notre respectueuse considération

Madame Veuve Dansaert Engels

vis à vis l'entrée de l'allée vente

à Bruxelles

21789

cat. 9115

1864 n°

277-

Pour assurer l'honneur
M. le Ministre, de vous
faire connaître que cette
information, ~~est~~ laquelle
peut être ^{puissamment} utile
certains de vos vœux
sont pour Cherbourg
à l'état originaire
est et n'a jamais été
par ce qui fait en fait

Le fait en ce qui
tient, contrairement à une
allegation ~~fautive~~
fautive, n'a été
lancé à aucun moment
nation, ni à aucun

Monsieur - Bien plus,
il se trouve, que
me, pour vous en
cas de la certitude,
dans un état exception-
nel de l'administration -
Pour honorer les vœux
M. le Ministre de
pouvoir vous ^{faire} ~~faire~~
à cet égard, tout
spécialement, et ~~vous~~
vous prie d'agréer
Ses
F. H.

Suspendus à leur fonction de Juri, au Musée RA C1

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

(Procès Verbal n° 2)
du 16 / I. 99 -

N° 24789 -

de l'Commission Directrice est. mant qu' M M

Baeckx & Van der vanderer surveillants au
Musées Royaux de peinture ont tenu un conseil
sur tableau de Rembrandt "Portrait de femme"
faussement suspect, dans une partie de public
& de la presse, et avoir subi notamment des
détournements de propos incriminés & erronés,
ainsi qu'ils l'ont et ailleurs remarqué, dans
leur interrogatoire du Jeudi 12 C; de suite
- qu'il y a lieu de leur infliger, de la part
le Président, une suspension et amende
et un délai de cinq jours, avec réduction
de la moitié de leurs traitements respectifs,
& enfin leur déplacement du Musée ancien
au Musée moderne de peinture —

Bruxelles le 18 Janvier 1899

Pour information de la gen. procès —

W. Baucour

4789

Bruxelle 19 / I 99

Monsieur le Ministre
des Beaux-Arts et
C.

Permettez-moi de vous adresser
les lettres que vous avez eu l'hon-
neur de m'adresser le
10 C. (Mardi)
concernant le projet,
pour lequel vous avez
eu l'obligeance de
m'adresser des lettres
concernant le projet
de la Commission
des Beaux-Arts de
Paris sur le
projet de
la Commission
des Beaux-Arts
de Paris sur le
projet de

On leur de l'att. en fait.
M M Breck & Van der Woude
sont allés aux dtes. Musées
ont été. C'est à dire d'abord
en fait de l'incident en
question. Comme des
Orateurs, & tous des propos
en considération & M. n'est
Ordonner d'écarter
l'att. de la part. pas
de la part. à l'égard
notre, ~~et d'écarter~~
les intérêts des Musées
pour avoir - approuvant
l'art. 22 de notre
Règlement. Si on
inflige ^{à chacun des} ~~un~~ ^{servant}
Ce sera S. S. igne

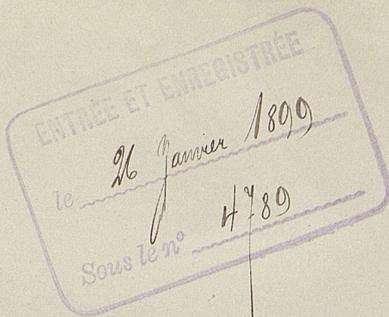
sur suspension d'écarter.
de une durée de 5 jours
avec réduction pendant
le laps de 1. moitié de
leur approuvant
Répéter
On s'explique à la suite
de l'écarter de leur part, &
exercer de venant
leur suite. Mais tout
la suite de Musées
Term de peinture
Pour avoir en fait
M. le Ministre de Justice
et l'écarter à l'égard
C'est à dire avec
l'écarter de qui leur en
approuver plainement
la fin de l'opportunité
M. S. S. igne

MINISTÈRE
DE
l'Agriculture et des Travaux publics.

Bruxelles, le 27 janvier 1899.

DIRECTION
DES
Beaux Arts.

N^o 11373



N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

ANNEXE.
SOMMAIRE.

Messieurs,

Comme suite à votre lettre du 19 de ce mois, n^o 4789, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'approuve la mesure disciplinaire prise, par votre commission, à l'égard des surveillants Baecke et Vanderaa.

Agréez, messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le ministre,

A la commission directrice des musées royaux de peinture et de sculpture,

Bruxelles.

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

N°

OBJET :

ANNEXE

Expédié le

Une fausse alerte artistique

Le lendemain de la clôture de l'Exposition Rembrandt à Amsterdam, un journal néerlandais relatait avec force détails que la grande toile historique de l'immortel maître, *Esther, Aman et Assuérus* dont le roi Charles de Roumanie s'était gracieusement dessaisi pour rehausser l'éclat de cette glorification du plus grand génie pictural des Pays-Bas, avait été trouée. Lors de l'emballage, il fallait, ajoutait le journal, confier le tableau à un des plus habiles restaurateurs, et peut-être le rentoiler.

L'accident fit un tapage énorme jusqu'au moment où l'on sut que l'histoire se réduisait à quelques accrocs insignifiants survenus, non à Amsterdam, mais pendant le transport du château de Sinaia à la capitale néerlandaise.

Le journal hollandais avait grossi outre mesure la chose pour la rendre sensationnelle, mais il y avait au moins un point de départ, un grain de vérité. On ne saurait pas en dire autant du bruit inventé de toutes pièces, ces jours derniers, d'après lequel le portrait dit : le bourgmestre de Rembrandt, un des joyaux du Musée royal de Bruxelles, et dont le pendant, la *Dame à l'éventail*, propriété de la reine Victoria, se trouvait exposé à Amsterdam, avait été lacéré récemment et réparé tant bien que mal.

Ce fut un tolle assourdissant dans certains journaux. Les marchands d'orviétan jetèrent des cris d'orfraie et les redresseurs de torts se dressèrent sur leurs ergots. A les entendre c'était un acte d'iconoclaste; on ne parlait de rien moins que d'une demande d'enquête qui serait faite à la tribune du Sénat pour réveiller tardivement, hélas ! les oies du Capitole.

Si avant de s'égosiller en pure perte, on s'était donné la peine, comme l'avait fait sur l'heure un de nos rédacteurs, d'aller au Musée, on se serait convaincu *de visu* que l'on était victime d'une mystification. D'aucuns prétendent connaître le mystificateur. Ce serait lui faire trop d'honneur que de le nommer. On lui aurait ri au nez si l'on s'était borné à constater le simple fait, que voici : Depuis la réorganisation de nos deux Musées sous la direction de MM. Charles Cardon et A.-J. Wauters, qui leur a valu des hommages mérités mais aussi pas mal de rancunes et de haines d'esprits médiocres et envieux, le tableau n'a été décroché, sans quitter la salle où il est placé, que pour le détacher sur un fond de velours d'un vert neutre.

Je l'ai retrouvé, hier, tel que je l'ai toujours vu : seulement il m'a paru voir, par moment, errer comme un sourire imperceptible d'ironie sur la lèvre charnue de l'ancien magistrat municipal néerlandais, en face des badauds dissertant à perte de vue sur certains défauts de toile du fond, que l'action du temps, peut-être simplement le placement un peu à contre-jour, avait rendu plus apparents.

Quant à l'œuvre, qui date de 1641, la plus belle époque du maître, elle resplendit de vie incomparable, comme si elle venait d'être créée la veille. Si Fromentin a pu écrire avec raison que Rembrandt fait oublier le dessin, qui y est quand même, on peut en dire autant de la couleur. Il ne fait penser ni à la palette ni au pinceau : ce portrait est la réalité même. Sous un riche dessous d'ors, l'épiderme palpite et tressaille avec ses tons fins légèrement jaunés et roussis. D'un feutre noir s'échappe une chevelure blonde tirant sur le roux, qui encadre une figure vue de trois quarts. Rien de cette distinction un peu conventionnellement aristocratique que Van Dyck s'entendait à donner indistinctement à tous ses portraits. C'est la physionomie d'un négociant batave de l'époque. Elle reflète plutôt la prudence que la ruse. Le regard est légèrement voilé et éteint, mais plein d'intelligence. En le représentant de la sorte, Rembrandt n'a rien ajouté, mais il a approfondi son modèle. Ce patricien parle chiffres ou affaires publiques avec une solennelle et pédante autorité, et pese chacune de ses paroles. Il me semblait voir sa digne moitié l'écouter et opiner du bonnet en agitant lentement son *waaner* (éventail).

Une main se posa sur mon épaule, et la voix bien connue d'un ancien condisciple me dit : « Eh bien, vous vous êtes donc laissé prendre comme moi ? Dans tout le Musée, il n'y a peut-être pas de toile qui ait mieux résisté au temps. Je puis en parler en connaissance de cause. Il n'y a pas de craquelure qui m'ait échappé. Rien n'est changé, pas plus que mon admiration ne s'est modifiée. A mon avis, c'est le plus étonnant portrait que Rembrandt ait jamais signé, ce peintre unique, dont le regard fouillait l'âme, et faisait tomber le masque comme si ses regards avaient la puissance des rayons Roentgen. »

Conclusion : le portrait de Rembrandt est intact ; il est regrettable seulement que nous ne puissions pas espérer obtenir son pendant pour en enrichir notre Musée.

St. Schalk Belgica
Bruxelles 1899

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

N°

OBJET :

ANNEXE

Expédié le

Fumisteries artistiques.

Grand émoi dans le monde artistique de Bruxelles. Le portrait d'homme de Rembrandt, une des toiles les plus précieuses du musée royal, aurait tout récemment été déchiré sur 25 centimètres de longueur. Vérification faite, la déchirure est réparée, mais laisse une cicatrice juste de la longueur des 25 centimètres indiqués.

D'après les uns, la cicatrice date de cent ou de cent cinquante ans. D'après les autres, la restauration est toute récente. On connaît même le nom du restaurateur. On s'adresse à ce personnage, il répond qu'il ne sait pas le premier mot de cette histoire.

Une enquête va donc avoir lieu.

Qu'on se méfie des fumistes. A Bruges, nous sommes habitués à ces sortes d'aventures. Un panneau de Van Eyck, de Memling, de Pourbus a été repeint par un barbouilleur, un chef d'œuvre est menacé de destruction par l'incurie de nos édiles, etc. On annonce l'événement dans un journal très sérieux, de préférence dans un journal de Paris. Cela produit plus d'effet. Les journaux belges s'empressent de reproduire la triste nouvelle. Le département des Beaux-Arts s'en émeut. Le ministre demande des explications, une enquête a lieu et cela finit en eau de boudin.

Nous en avons plus d'un exemple à Bruges.

Il y a quelques années, un esthète très compétent, comme toujours, avait découvert que les marguilliers de la cathédrale St Sauveur à Bruges avaient chargé un restaurateur dont on citait le nom, tout juste comme en ce moment pour le Rembrandt de Bruxelles, de faire des réparations à une des œuvres les plus remarquables de Pourbus, le triptyque de la Cène. Le barbouilleur avec ses repeints maladroits avait gâté toute l'œuvre du maître. Les marguilliers de l'église, ces vandales, étaient voués à l'indignation publique. Ils avaient beau protester, disant que personne n'avait été chargé de toucher à la Cène de Pourbus. Les repeints, de l'avis de l'homme compétent, étaient tout récents.

Mais un archéologue qui avait beaucoup compulsé les archives de la cathédrale St Sauveur se souvint d'avoir rencontré un jour la mention de la réparation de l'œuvre de Pourbus dans les comptes de l'église quelque peu postérieurs aux dévastations commises par les iconoclastes de 1578 à 1584. L'archéologue n'eut pas de peine à retrouver le compte de la réparation du triptyque. Il résultait de ce document que le méchant barbouilleur qui avait dégradé l'œuvre de Pourbus n'était autre que Pieter Pourbus en personne. Les repeints qu'on prétendait être récents dataient de plus de trois siècles.

Certes, il est du devoir du gouvernement et des pouvoirs publics en général de veiller à la conservation de nos trésors artistiques estimés dans tout le monde civilisé et qui attirent chaque année dans notre pays de nombreux visiteurs, mais il faut se mettre en garde contre les fumistes.

Ma Statue de Pourbus.

11 Janvier 1899.

11111
11111
11111
11111

meilleurs ce groupe eût-il pu être réuni et eût-il condescendu à entrer en fonctionnement? Quel sortilège fut employé? Quelle herbe magique possède ce remuant enchanteur? Quelles perspectives a-t-il ouvert devant ces rares parrains?

Heureusement ces mœurs et procédés exotiques ne vont pas à notre Belgeoisisme. On le lui a bien fait voir. La leçon a été très dure et éclatante. Mais, répétons-le, vous verrez que ce sera à recommencer. Comme il y a des indécrassables il y a des inécrassables.

UN REMBRANDT DÉTÉRIORÉ ⁽¹⁾

Nous avons reçu de M. A.-J. Wauters, — le seul membre de la Commission des Musées que l'incident ait fait sortir du mutisme dans lequel se renferme habituellement la compagnie, — la lettre que voici. Nous convenons bien volontiers qu'elle met fin à la polémique et nous remercions notre éminent correspondant de ses décisives explications. Données tout de suite, elles eussent, certes, évité les équivoques et les justes appréhensions de ceux qui s'inquiètent de nos chefs-d'œuvre.

CHER CONFRÈRE,

Je vous dois quelques lignes de réponse au sujet du Rembrandt « éventré » du Musée de Bruxelles et je vous prie de bien vouloir les insérer dans votre plus prochain numéro.

Aux déclarations catégoriques que j'ai faites à M. le directeur de l'*Indépendance belge*, vous croyez devoir opposer les « révélations » du *National-Patriote* et vous ajoutez : « Il y a, on le voit, des éléments assez sérieux pour que le doute soit permis. »

Voilà, mon cher confrère, une conclusion qui n'est pas faite pour flatter énormément mon amour-propre. J'ose espérer que vos lecteurs n'auront pas partagé votre manière de voir et qu'entre les dires d'un *correspondant anonyme* du *Patriote* et les affirmations d'un homme de mon caractère, en situation d'être exactement renseigné, ils n'auront pas hésité un instant.

Quoi qu'il en soit, après l'accueil empressé que vous avez fait à la lettre de « votre abonné » et après vos propres constatations sur l'état lamentable du chef-d'œuvre, il a bien fallu que la Commission des Musées consacra, bon gré mal gré, quelques heures à l'incident. La courte enquête à laquelle elle s'est livrée lui a bien vite révélé le secret de la petite machination dont vous êtes l'innocente victime.

En dépit de toutes les affirmations contraires, quelles qu'elles soient et d'où qu'elles viennent, permettez moi de répéter à vos lecteurs que le portrait de Rembrandt n'a été ni éventré, ni déchiré, ni griffé, et qu'il n'a subi aucune restauration, aucun vernissage. Il trône à la place d'honneur, dans le salon hollandais, tel qu'il y a été placé il y a deux ans et quatre mois, en septembre 1896, lors du remaniement des galeries, et continue à compter parmi les œuvres les plus pures et les mieux conservées du Musée de Bruxelles.

Quant aux lignes qui intriguent certaines personnes et que l'on distingue en pleine pâte, elles ne sont pas spéciales à cette seule peinture : de très nombreux tableaux anciens en portent de semblables. Ce ne sont pas des cicatrices, que l'âge de tant de chefs-d'œuvre pourrait cependant expliquer, mais, le plus souvent, de

L'art moderne
22 janvier 1899

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

N°

OBJET :

ANNEXE

Expédié le

*L'art moderne
8 janvier 1899*

*L'art moderne
15 janvier 1899*

UN REMBRANDT DÉTÉRIORÉ

Nous avons reçu hier d'un abonné la grave communication que voici :

« Le fameux portrait d'homme par Rembrandt du Musée de Bruxelles vient d'être déchiré sur 0^m,25 de longueur au cou. On a réparé de suite la chose que l'on tient cachée. Allez jusqu'à la rue de la Régence voir et vous informerez auprès des gardiens. C'est un scandale qui exige une enquête. Vous êtes seul à connaître ce fait. »

Nous nous sommes rendus immédiatement au Musée pour voir si le corps du délit existait. Il existe!... Indépendamment de l'éraflure au visage, le chef-d'œuvre est abimé en d'autres endroits, notamment aux mains, et maladroitement restauré.

La Commission des Musées sait-elle quelque chose de cela? Et pourquoi ne bouge-t-elle pas? Elle devait être avertie immédiatement. Il paraît que le tableau a été récemment déplacé pour subir un vernissage et déposé dans un local où la catastrophe s'est produite.

Tout cela réclame une enquête immédiate et rigoureuse. C'est, dans tous les cas, un chapitre à ajouter à ceux que nous avons publiés plus d'une fois dans *l'Art moderne* sur la façon dont nos musées sont administrés.

UN REMBRANDT DÉTÉRIORÉ

La révélation de l'éraflure au Rembrandt du Musée de Bruxelles (1) a fait beaucoup de bruit dans le monde artistique. Un grand nombre d'artistes et d'amateurs, légitimement émus par cette nouvelle, se sont rendus au Musée. Tous ont constaté que le tableau porte, comme nous l'avons dit, la trace d'une assez grande égratignure au visage et de plusieurs griffes sur les mains. La question de savoir si ces détériorations sont récentes ou anciennes est fortement discutée.

Questionné à ce sujet par un rédacteur de *l'Indépendance belge*, M. A.-J. Wauters, membre de la Commission du Musée, a déclaré :

1° Qu'il n'est arrivé aucun incident au portrait de Rembrandt, ni hier, ni aujourd'hui;

2° Qu'il n'a pas souvenir qu'aucune réparation ait jamais été faite à ce tableau;

3° Que celui-ci a été mis à la place qu'il occupe actuellement lors du remaniement des galeries du Musée, en septembre 1897, et que, depuis, il ne l'a plus quittée;

4° Enfin, que le portrait de Rembrandt est dans un état de conservation aussi satisfaisant que le permettent ses deux cent cinquante-huit années d'existence.

D'autre part, le *National* publie sur ce point les réflexions suivantes :

« Le portrait d'homme de Rembrandt au Musée de Bruxelles a-t-il été récemment l'objet d'un très sérieux accroc suivi d'une restauration ou bien, ainsi que l'a dit à notre collaborateur M. le secrétaire de la Commission des Musées, la déchirure de 25 centimètres de long que l'on constate sur la toile date-t-elle de cent cinquante ou deux cents ans? Cette explication, nous l'avons dit, ne cadre pas avec les déclarations de plusieurs employés du musée, ni avec la photographie du tableau. Qui faut-il croire? Comme nous le donnions à supposer dans notre article de dimanche, il faut ici croire la photographie, laquelle ne se trompe point et ne trompe point.

La vérité la voici, en effet :

Le tableau de Rembrandt a été éventré il y a une quinzaine de jours. Qui l'a restauré, nous ne pouvons le dire, puisque le restaurateur officiel déclare n'y avoir jamais fait de restauration : mais qu'il ait été endommagé récemment, puis restauré et revernifié, cela ne peut faire de doute, à ce que nous assure un homme très compétent.

Non seulement le cliché photographique le proclame; mais il est facile de faire éclater la vérité en passant un linge humecté de térébenthine sur la peinture. Le vernis et la couleur récemment appliqués sur cette peinture disparaîtront et montreront la toile telle qu'elle était après l'accroc qu'elle vient de subir.

L'œuvre du maître ne souffrira pas de l'opération. On pourra toujours y remettre la couleur et le vernis dont on a recouvert la déchirure récente.

En somme il s'agit d'un tableau qui vaut deux cent mille francs. Il est donc intéressant de savoir si au musée ancien on prend à l'égard des chefs-d'œuvre les précautions suffisantes pour empêcher que le vent entrant par une fenêtre mal fermée ne les jette par terre en les déchirant. Car tel est l'accident qui s'est produit pour le portrait d'homme de Rembrandt. »

Il y a, on le voit, des éléments assez sérieux pour que le doute soit permis.

Mais à quelque chose malheur est bon : le portrait de Rembrandt n'a jamais eu plus de succès que depuis dimanche dernier, jour où il a été question de l'accident.

DE
Peinture et Sculpture

DE
BELGIQUE

N^o

OBJET :

A M

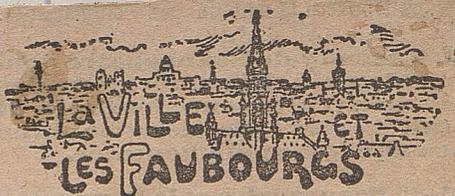
M

ANNEXE :

ENTRÉE ET ENREGISTRÉE
le *11 Janvier 1899*
Sous le n^o *4989*

Expédié le

Le National
Janvier 1899.



Le portrait d'homme de Rembrandt au musée de Bruxelles a-t-il été récemment l'objet d'un très sérieux accroc suivi d'une restauration ou bien, ainsi que l'a dit à notre collaborateur M. le secrétaire de la commission des musées, la déchirure de 25 centimètres de long que l'on constate sur la toile date-t-elle de 150 ou 200 ans? Cette explication, nous l'avons dit, ne cadre pas avec les déclarations de plusieurs employés du musée, ni avec la photographie du tableau. Qui faut-il croire? Comme nous le donnions à supposer dans notre article de dimanche, il faut ici croire la photographie, laquelle ne se trompe point et ne trompe point.

La vérité la voici, en effet:
Le tableau de Rembrandt a été éventré il y a une quinzaine de jours. Qui l'a restauré, nous ne pouvons le dire, puisque le restaurateur officiel déclare n'y avoir jamais fait de restauration: mais qu'il ait été endommagé récemment, puis restauré et reverni, cela ne peut faire de doute, à ce que nous assure un homme très compétent.

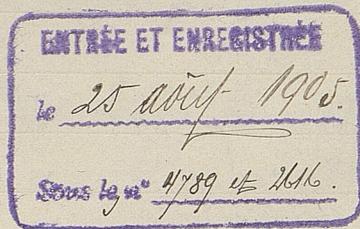
Non seulement le cliché photographique le proclame; mais il est facile de faire éclater la vérité en passant un linge humecté de térébenthine sur la peinture. Le vernis et la couleur récemment appliqués sur cette peinture disparaîtront et montreront la toile telle qu'elle était après l'accroc qu'elle vient de subir.

L'œuvre du maître ne souffrira pas de l'opération. On pourra toujours y remettre la couleur et le vernis dont on a recouvert la déchirure récente.

En somme il s'agit d'un tableau qui vaut deux cent mille francs.

Il est donc intéressant de savoir si au musée ancien on prend à l'égard des chefs-d'œuvre les précautions suffisantes pour empêcher que le vent entrant par une fenêtre mal fermée ne les jette par terre en les déchirant. Car tel est l'accident qui s'est produit pour le portrait d'homme de Rembrandt.

Envoies le 28 aout 1905, copie
de catalogue a. J. Wauters de tout ce
qui est relatif a Rembrandt



In 1906 viert Nederland, viert Leiden, feest ter herdenking van Rembrandts driehonderdsten geboortedag. De redactie van het „Jaarboekje voor Geschiedenis en Oudheidkunde van Leiden“, hetwelk tevens is het orgaan der geschiedkundige vereeniging „Oud-Leiden“, zou gaarne in den jaargang 1906 een weerklaar geven niet alleen van de geestdrift waarmee het nederlandsche volk een zijner grootste mannen eert, maar tevens van de onbegrensde bewondering, die schier alle kenners van schilderkunst, onverschillig van welke nationaliteit, voor Rembrandts werken koesteren.

Zij noodigt u daarom uit, als een van hen, die den schilder en zijne werken tot onderwerp hunner studies maken, tot het afstaan van eene grootere of kleinere bijdrage (hetzij met of zonder illustratie) voor opbrenging in het jaarboekje.

De redactie is als volgt samengesteld: Mr. J. E. Heeres, hoogleeraar aan de Rijks-Universiteit, voorzitter; St. J. J. C. Bijleveld, commies aan het Oud-Archief, secretaris; D. Hartevelt Hrz., bestuurslid van „Oud-Leiden“; Dr. L. Knappert, hoogleeraar aan de Rijks-Universiteit;

Mr.

Mrs. Dr. J. C. Overvoorde, archivaris der gemeente en direc-
teur der „Laeckenhalle.”

Indien het u mogelijk is, zou het haar hoogst aange-
naam zijn, voor 15 September a. s. Uwe eventueele bij-
drage te ontvangen aan het adres van den ondergetee-
kende,

J. B. Leend
voorzitter.

A l'occasion des fêtes qui seront données à Leiden,
en 1906 pour célébrer le 300^e Anniversaire de Rembrandt
il sera publié un catalogue de ses œuvres.

La Société organisatrice demande le concours
des Partis de provinces notamment par l'envoi
d'indications de ce genre et des notes biographiques
et historiques.

COLLECTION Cte CAVENS



*Rubens (P. P.)
Le Peintre Jean De Wael*

Bruxelles, le 16 février 1921.

7 annexes.

Monsieur le Ministre,

Comme suite à votre note I493 du 9 février courant, par laquelle on me communique pour avis la demande faite par la Légation Royale des Pays-Bas à Bruxelles, en vue d'obtenir le prêt, pour une exposition organisée à Paris, de notre tableau de Rembrandt, Portrait supposé de François Coepal, j'ai l'honneur de vous faire savoir que j'ai soumis cette question à l'examen de la Section d'Art Ancien de la Commission directrice lors de sa dernière séance, le 14 courant. J'ai répété à notre collège ce que j'avais déjà eu l'occasion de dire à M. Carsten, attaché de Légation, qui était venu me voir à ce sujet, à savoir que nous ne pouvions pas nous priver pendant trois ou quatre mois du seul tableau de Rembrandt de nos collections et ce à un moment où le Musée est le plus fréquenté par nos nationaux et les étrangers. La seule condition à laquelle nous pourrions consentir à ce prêt serait de recevoir dans notre Musée Ancien, à titre de dépôt, pendant une durée égale à celle de l'exposition, une oeuvre marquante des musées hollandais, par exemple : Le Paradis

A Monsieur J. DESTREE,
Ministre des Sciences et des Arts,
10 rue de la Loi,
BRUXELLES.

terrestre exécuté par Rubens et J. Brueghel de Velours, qui se trouve au Musée de La Haye.

La Commission s'est ralliée entièrement à mon avis, C'est donc le vœu unanime de notre collège que je vous trans- mets en vous exposant ma propre manière de voir.

Le Conservateur en chef,

C O P I E .

Bruxelles, le 25 janvier 1921.

Monsieur le Ministre,

Ainsi que vous n'ignorez pas, le Gouvernement royal organise dans le jeu de paume aux Tuileries sous les auspices du Ministre des Pays-Bas à Paris une exposition de peinture d'art néerlandais. Le Gouvernement néerlandais envoie les plus belles toiles de ses musées (Rembrandt, Frans Hals, Vermeer). Le musée de Glasgow a promis le fameux "L'homme au Casque".

Dans ces circonstances, j'ai l'honneur de prier votre Excellence de vouloir bien céder pour l'exposition en question "L'homme à la Rampe" de Rembrandt. Il reste bien entendu que tous les frais seront payés par le Gouvernement néerlandais, qui est disposé à envoyer à Bruxelles un commissaire pour effectuer le transport de cette toile.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance renouvelée de ma haute considération.

A Son Excellence Monsieur J. Destrée,

Ministre des Sciences et des Arts,

BRUXELLES.

venue le 14-2-27

L. Carsten

Attaché de Légation de Sa Majesté la Reine des Pays-Bas.

U. L. L.

Art. 101

Ce traité a été conclu le 12 février 1893 et fut
laquelle on ne ~~desse~~ ^{communiqué par} ~~sur~~ la détermination
prise par le légation Royale des Pays Bas à Munich, en vue
d'obtenir le prêt pour une exposition organisée à Paris, de
cette table de Rembourse, Tableau n° 101 de l'Annuaire,
par lequel il est dit que j'ai soumis cette ~~question~~
question à l'examen de la dette et est due. Le P. D.
Lors de la ^{session} ~~session~~, le 14 courant. / de ~~fait~~ ^{référé} ~~référé~~
à votre collègue ce que j'ai eu l'occasion
de dire à M. Carsten, attaché de légation, qui s'est
bien vu voir à ce sujet, ~~par~~ ^{parce} ~~ce~~ que nous ne
pouvons pour nous priver pendant trois ou quatre
mois de l'achat total des Rembourse de nos
collections et ce à un moment où la hausse
est la plus fréquente par nos nations et les
étrangers. La seule condition à laquelle ~~on~~ ^{on} ~~pourrait~~
consentir à ce prêt serait de nous le dans notre
dépense annuelle, à titre de dépôt, pendant ~~la~~ ^{la} ~~dernière~~
année.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'AVANCES ET DE PRÊTS

BORDEREAU DE LIQUIDATION

2631

du 191 .

AGENCE DE

DÉLÉGUÉ :

Mod. 244. B. — 12.17 6527

NUMÉROS des		NOMS DES EMPRUNTEURS	AVANCE NETTE	
Dossiers.	Prêts.		en Francs.	en Mark.
		<p><i>cyale à celle de l'esport, une o. marquée de devises hollandais, par ex. de l'aravis, tous les essentiels par Ruben et J. Bouclet de Velours, qui se tiennent en devises de l'ortage</i></p> <p><i>La Commission s'est sa ^{entièrement} réunie à un des des jours de son union à notre collige que l'indispensable en son esport une propre manière de voir</i></p> <p style="text-align: center;"><i>L. C.</i></p>		

LE LIQUIDATEUR,

LE DÉLÉGUÉ,

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION
DES
BEAUX-ARTS

N° 1493

ANNEXE

Bruxelles, le 9 février 1921.

Transmis pour renseignements et avis à
M. Fierens-Gevaert.

1920. — Mod. 1676. — A. Gilles

M. Fierens-Gevaert
Conservateur en Chef du
Musée royal des Beaux-Arts
de Belgique

Le Directeur général,

[Signature]

~~Turner~~
~~homme de lettres~~
~~de Hollande~~

atankurst
marsham way
 Gerrards Cross
 Bucks
 Angleterre
 le 15 mai 1921

Cher Monsieur Bantier

Je me remercie vivement pour
votre carte et votre appréciation de mon article dans le
Burlington Magazine.

J'espère qu'il pourra me être utile d'approcher les beaux
tableaux des musées de Bruxelles et de Gand à ce
peintre célèbre. Je félicite la Belgique de les posséder.
Il y avait une notice de l'article dans l'Amsterdam
Handelblad du 6 mai.

Croyez, cher Monsieur Bantier, à mes meilleurs
souvenirs et à mes remerciements pour la belle photographie
du tableau

Henry Moore Turner

Betreff. inv. 3784
"C. Fabritius"